

A.E. ELECTRICITE RENOVATION
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 120 Rue Barbès - 18000 BOURGES
845 263 052 RCS BOURGES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 AVRIL 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -86 910,24 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -86 910,24 euros

En totalité au compte « **Report à nouveau** » qui s'élève ainsi à -86 910,24 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 225 301,25 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
5 000,00 euros, soit 33,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
50 000,00 euros, soit 333,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
50 000,00 euros, soit 333,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

5786E69DBF2F436...

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa
N°15948*06

Désignation de l'entreprise		EURL AE ELECTRICITE RENOVATION		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		120 RUE BARBES		18000 BOURGES		
SIRET		84526305200027				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF-IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	94 996	030	53 256	
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042	15	
	Total I (5)	044	95 011	048	53 256	
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	15 064	052	15 064
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres* (3)	068	82 314	070	24 836	57 478
		072	61 934	074		61 934
	Valeurs mobilières de placement		080	35 000	082	35 000
	Disponibilités		084	132 221	086	132 221
	Charges constatées d'avance *		092	1 070	094	1 070
	Total II		096	327 603	098	24 836
	Total général (I + II)		110	422 615	112	78 092
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	Copie certifiée conforme à l'original, Société PI IMMOBILIERS INVESTISSEMENTS représentée par son Président J. PUENTE			120	1 500
	Ecart de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	150
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)				132	310 561
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	-86 910
	Subventions d'investissement				137	
	Provisions réglementées				140	
	Total I				142	225 301
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	23 863
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	31 727
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 7 996)				172	18 340
	Comptes courants d'associés				173	18 235
	Autres dettes				175	27 056
	Produits constatés d'avance				174	
	Total III				176	119 222
Total général (I + II + III)				180	344 523	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	14 586
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 122
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	30 942	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	19 583

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AE ELECTRICITE RENOVATION

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le								
					3	1	1	2	2	0	2	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209								210	
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {		215								214	
				217								218	
												650 597	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222	
	Production immobilisée*											224	
	Subventions d'exploitation reçues											226	
	Autres produits											230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234	
	Variation de stocks (marchandises)*											236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *											240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : + mobilier : 21.695 - immobilier :)											242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243				1 404				244	
	Rémunérations du personnel*											250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255								254	
	Dotations aux provisions											256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259						10		262	
			260										
	Total des charges d'exploitation (II)											264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	
Produits financiers (III) 280 3 125 Charges financières (V)												294	
Produits exceptionnels (IV)												290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)												300	
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2												314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316									
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318									
	Provisions non déductibles*			322									
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324					20				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247											
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option												
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997	
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987							342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346								350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648								
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641								
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												352	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2												370	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

DS

PJ